

United Nations

Nations Unies

UNRESTRICTED

GENERAL
ASSEMBLY

ASSEMBLEE
GENERALE

A/C.3/382
30 novembre 1948
ORIGINAL : FRENCH

Dual distribution

Troisième session

TROISIEME COMMISSION

PROJET DE DECLARATION INTERNATIONALE DES DROITS DE L'HOMME

Cuba, Chili, France : Amendement au Préambule (A/C.3/314/Rev.1^a)

Modifier le troisième alinéa de la façon suivante :

"CONSIDERANT qu'il est essentiel, pour éviter que l'homme soit contraint à user du suprême recours qui est la révolte contre la tyrannie et l'oppression, que les droits de l'homme soient protégés par un régime de droit ; "